

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 120 (1975)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Concours de la SSO

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS DE LA SSO

THÈMES DE LA CATÉGORIE « TRAVAUX COURTS »

(1^{re} série, automne 1974)

1. Méthodes et moyens d'instruction militaire moderne
2. Comment assurer à l'avenir la relève des cadres de milice?
3. La solution du problème posé par la défense antichar de l'infanterie doit-elle être recherchée dans des ouvrages fixes ou/et dans des systèmes mobiles de défense antichar?
4. La protection civile a besoin de cadres. Parmi les officiers libérés de leurs obligations militaires, il y en a très peu qui s'annoncent pour y servir. Pourquoi?

Envoi des travaux jusqu'au 28 février 1975 au cap Philippe Pidoux, secrétaire central de la SSO, case postale, 1002 Lausanne

